

Arrivée à la retraite: la faim ou la fin?

11 octobre 2022 (Lausanne, le matin)

Public visé

- Conseillers fiscaux
- Fonctionnaires fiscaux
- Experts-comptables
- Entrepreneurs
- Spécialistes financiers

Contenus

- Implications en termes de protection sociale: quelles sont les assurances sociales concernées par cette situation?
- Implication en termes de prestations?
- Implication en termes d'assurances sociales: Anticiper ou ajourner l'AVS?
- Implications fiscales: comment optimiser la prévoyance professionnelle en cas de retrait ?

Conditions-cadres

Une base de connaissance en assurances sociales

Vos avantages

Vous connaîtrez

- La manière de calculer les prestations
- Les choix possibles en termes de retraite
- Les délais à respecter et la manière de se préparer à la retraite
- Les possibilités de planifications notamment fiscales

Vous saurez

- Renseigner vos clients
- Aider ceux-ci dans leurs décisions
- Prévenir d'éventuelles lacunes de prévoyances

Responsable du séminaire

Francine Oberson, Responsable Gérances & Administrations Suisse romande SLPS SA, Master of Science (MSc)

François Wagner, expert fédéral en assurances sociales

Date

11.10.2022 le matin

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 410.- non-membre
CHF 360.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–08.45	Introduction	Francine Oberson & François Wagner
08.45–09.30	Les assurances concernées et les implications lors de la retraite	Francine Oberson & François Wagner
09.30–10.15	AVS: ce qu'il faut savoir	François Wagner
10.15–10.30	Pause-café	
10.30–11.15	LPP: ce qu'il faut savoir	Francine Oberson
11.15 –12.00	L'aspect fiscal: comment planifier	Francine Oberson

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.